

1

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION
POUR LA TRADITION ORALE - NIAMEY -

Réunion d'experts sur la
" tradition orale et le théâtre
contemporain en Afrique."
Niamey (Niger) 20 - 24 Décembre 1970

RAPPORT FINAL

Résumé

La réunion d'experts sur la tradition orale et le théâtre contemporain en Afrique a été organisée à Niamey, du 20 au 24 Décembre 1970, à la suite d'un contrat signé entre le département de la culture à l'UNESCO et le Centre Régional de Documentation pour la Tradition Orale (C.R.D.T.O) de Niamey.

Le present rapport contient des conclusions des experts sur les points de l'ordre du jour c'est à dire :

I. Formes des traditions orales africaines. Peut-on parler du théâtre dans les traditions orales ?

Analyse des formes, contenu, caractéristiques du théâtre africain:

II. Théâtre africain et théâtre non africain.

III. Problèmes actuels et avenir du théâtre africain.

IV. Utilisation du système audio-visuel pour la revalorisation des traditions orales et des formes du théâtre africain.

V. Théâtre et développement économique.

Introduction.

La réunion a été ouverte le Lundi 21 Décembre 1970 par son Excellence Monsieur Harou Kouka, Ministre de l'Education Nationale de la République du Niger.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a exprimé l'espoir que la réunion soumettra aux autorités politiques africaines des suggestions permettant de développer les formes théâtrales dans les traditions orales et de renforcer l'apport des cultures africaines à la civilisation universelle.

En particulier, le Ministre a insisté sur le rôle que peut jouer le système audio-visuel dans le développement du théâtre africain et a parlé de la liberté de l'artiste. En conclusion, le Ministre a exprimé le vœu que la réunion formule des propositions pour un développement de la culture africaine.

A son tour, Monsieur Boubou Hama, Président de l'Assemblée Nationale du Niger et Directeur du Centre Régional de Documentation pour la tradition orale, a fait un tour d'horizon sur la tradition orale afin de dégager les formes de traditions orales susceptibles d'avoir un caractère théâtral. Il a insisté sur l'ouverture du théâtre africain sur le monde entier. "l'Afrique est dans le monde", dit le Président, elle doit agir dans le monde".

Monsieur Enrico Fulchignoni, représentant du Directeur Général de l'UNESCO, a pris la parole pour attirer l'attention des experts sur l'importance que revêt la réunion pour le développement du théâtre africain qui jouit d'innombrables formes qu'à perdues le théâtre européen. Il a particulièrement mis en lumière, les possibilités qu'offrent les moyens audio-visuels dans la diffusion du théâtre africain.

Après une courte suspension de séance, la réunion a élu à l'unanimité le bureau ainsi constitué :

Président	:	M. A.O. Balogun (NIGERIA)
Vice President	:	M. Hamid ZOUCHE (MAROC)
Rapporteur	:	M. B. COTCHY (Cte d'IVOIRE)

Elle a ensuite abordé l'examen détaillé de son ordre du jour qu'on trouvera à l'annexe II.

A) EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :

I. Analyse des formes des traditions orales africaines :

Dans l'après midi Monsieur Balogun Président de séance a invité les experts à aborder le deuxième thème de l'ordre du jour : Forme, Contenu, Caractéristique du théâtre negro-africain.

Un participant a alors commencé à dégager les différentes formes de contes : contes à caractères historiques, social, mythique. Un autre a souligné que l'on distingue en Côte d'Ivoire le conte mâle, conte de moindre importance sur le plan de volume et des jeux dramatiques et le conte femelle qui permet à cause de son ampleur, de dégager de véritables éléments théâtraux (récit, mimes, chants et danse).

Enfin un troisième a déclaré qu'au Maroc l'on distingue trois catégories :

- a) conte de la vie quotidienne
- b) conte de l'amour
- c) contes mystiques.

1) Les personnages du conte :

Ce sont les hommes ou les animaux. Ceux-ci facilitent la compréhension et permettent les jeux dramatiques.

2) Rôle de la musique :

a) La musique a une grande importance dans le conte :

1) elle établit une liaison permanente entre le public et le conteur ; c'est un facteur de participation.

2) elle donne plus de force

3) elle est source d'inspiration

4) elle est un autre mode d'expression

5) elle accompagne

6) elle donne l'air

7) Elle est un support

8) c'est une mystique.

b) La répétition est aussi une expression musicale :

- autre
- elle indique le passage d'une situation à une autre
 - elle marque un aspect important du conte
 - enfin dans la tradition orale, elle permet de mieux retenir, car à l'issue d'une veillée, tout le monde devient conteur.

3) Rôle du conteur :

Le conteur n'a pas une fonction sociale. Dans les villages tout le monde peut être conteur ; c'est d'ailleurs une affaire d'âge et de don. En général, ce sont les personnes âgées, détentrices de la tradition qui content mais des jeunes qui font preuve de savoir et de talent peuvent jouer ce rôle.

4) Rôle du conte :

Le conte lui-même, dépend du milieu politique et de l'époque. Aussi, son rôle est-il assez varié. Mais d'une façon permanente, il y a une fonction éducative.

III. Récits épiques :

Les griots :

Il y a deux grandes catégories de griots : les griots musiciens et les griots parleurs.

- 1) Le griot chroniqueur : il joue sur un instrument à 4 cordes. C'est l'histoire des rois, des princes, des familles illustres.
- 2) Le griot intellectuel : c'est celui-là qui raconte les légendes.
- 3) Le griot chansonnier : c'est un satirique, il mime en même temps qu'il chante.
- 4) Le nouveau griot : ce n'est pas un griot d'origine, simplement il cherche de l'argent.

Tous ces griots sont de véritables hommes de théâtre car ils détiennent les techniques théâtrales.

2) Technique :

D'une manière générale, les épopées que récitent les griots comprennent des tableaux. Quelquefois, c'est le récitant qui explique ce que dit l'instrument ; il peut reproduire des gestes.

Le recitant utilise un certain nombre de techniques pour mieux retenir l'attention.

- il utilise la voix
- les gestes accompagnent la parole.

Les musiciens ont des séquences qui correspondent à la joie, à la tristesse par exemple.

Le dialogue entre la musique, la parole et le geste est beaucoup plus complexe. C'est cette relation qui fait le fondement du théâtre africain. En effet, il y a tout un dialogue entre l'inspiration musicale et la parole.

II. Théâtre africain et théâtre non africain :

Cette question a suscité des exposés sur les théâtres européens, asiatiques etc. Les caractéristiques du théâtre africain ont été soulignées. Le représentant de l'UNESCO a insisté sur la richesse du théâtre africain. Mais le Président Boubou a résumé le théâtre africain dans la phrase "l'Afrique fait le théâtre pour ses besoins".

III. Avenir du théâtre et les problèmes actuels :

Occasionna des discussions houleuses. Il s'agit de savoir si les autorités politiques africaines sont prêtes à donner des moyens pour développer la culture africaine. La liberté de l'artiste se trouve limitée par les faibles moyens.

Par exemple il y a des comédiens et dramaturges africains à Paris. "Pour jouer son rôle, le comédien africain doit vivre. Or en Afrique, il ne trouve pas de moyens. Toute activité n'y est bonne que quand elle entre dans le cadre du développement économique" dit un participant.

Tous les participants sont d'accord que le théâtre africain ne pourra se développer que lorsque les Gouvernements africains accepteront d'aider les artistes.

IV. Utilisation du système audio-visuel pour la revalorisation des formes théâtrales anciennes :

Les participants insistent sur les énormes facilités qu'offrent le cinéma, la télévision, la radio pour la diffusion des cultures.

Le Secrétaire Exécutif du C.R.D.T.O a rappelé les résolutions formulées au colloque de Porto-Novo en Novembre 1970.

Monsieur Balogun a établi une parallèle entre les archives écrites et les archives audio-visuelles. Il ressortit la portée très limitée des documents écrits de tradition orale aux seuls spécialistes.

Les livres ont une diffusion très limitée. Par contre, les films comme celui tourné sur un conteur "Albarka" atteindra un plus grand public. A l'unanimité, les participants ont recommandé la constitution d'archives audio-visuelles et ont insisté sur les efforts que doit fournir l'UNESCO pour donner le matériel.

V. Théâtre et développement économique : fut un point ayant entraîné des discussions passionnantes. Pour les uns, il fallait parler du rôle du théâtre dans le développement économique ; pour les autres, il fallait parler du développement économique facteur du développement du théâtre. Le théâtre pourra être d'un apport économique, et contribuer au développement culturel de l'Afrique.

A) la séance finale, les participants ont adopté à l'unanimité les résolutions et recommandations suivantes :

B) Résolutions et recommandations :

Les participants du colloque ont été frappés par la richesse, la profusion, la vigueur des traditions orales africaines qui, comme l'a souligné le Président Boubou Hama, peut servir de fondement philosophique à l'Afrique elle-même et porter une sève spirituelle à l'Occident. Les participants ont donc exprimé à l'unanimité le voeu de voir approfondir les traditions orales en vue de les utiliser pour provoquer une renaissance culturelle et spirituelle en Afrique.

Ils ont affirmé que la culture africaine représente un moyen hautement efficace pour stimuler le développement dans son continent ; c'est pourquoi ils font ici les recommandations susceptibles de favoriser l'épanouissement de la dite culture.

1) Les Etats africains doivent fournir davantage de ressources financières pour développer le Centre de Niamey, pour produire des films et des disques en vue d'une simple vulgarisation de la tradition orale africaine.

2) Il faut que chaque Etat crée un Centre d'Art dramatique dont la source d'inspiration sera la tradition orale et les formes d'expression propres à l'Afrique.

3) Il serait souhaitable de former sur place en Afrique des comédiens. Cette formation doit être assurée par des animateurs de théâtre africain recrutés spécialement à cette fin. Ils seront pris en charge par les Etats Africains eux-mêmes.

4) Annuellement, un séminaire réunissant les principaux responsables de chaque Centre doit être prévu ; ce séminaire qui se tiendra à tour de rôle dans un des Etats permettra d'échanger des informations et des connaissances ; l'on bénéficierait aussi d'enrichissements mutuels.

5) Il faudrait d'autre part organiser tous les deux ans, un festival du théâtre africain dont le siège se situerait soit à Abidjan, soit à Dakar, soit à Ibadan, soit à Alger ou dans tout autre pays africain qui se portera candidat.

6) Nous recommandons la création d'une union des hommes de théâtre (auteurs, comédiens, techniciens), dans chaque pays et d'une fédération à l'échelon africain qui pourrait éventuellement s'affilier à la fédération internationale.

La fédération peut avoir son siège permanent au même lieu que celui choisi pour le festival.

7) Pour les prochaines réunions relatives à la tradition orale et au théâtre nous souhaitons que la majorité des participants soit les professionnels du théâtre (comédiens, metteurs en scène ...).

8) Les participants sont d'accord qu'un théâtre professionnel ayant une valeur culturelle véritable ne peut fonctionner en Afrique uniquement sur une base commerciale, il incombe donc aux divers Gouvernements de permettre aux différents comédiens et techniciens du théâtre de se consacrer à la tâche grandiose de l'enrichissement de la culture africaine. Cette prise en charge n'occasionnera pas une dépense excessive mais sera pleinement justifiée par la contribution de ces artistes à l'animation culturelle à travers le pays et par le concours de leur oeuvre au développement culturel, économique et spirituel de leurs pays.

9) Outre les contributions apportées directement par les Etats africains, nous recommandons qu'ils utilisent pleinement les fonds disponibles à l'UNESCO, dans les fonds de participation et d'assistance technique régionale. Aussi convient-il que, un ou plusieurs Etats africains déposent selon les procédures en usage à l'UNESCO, une demande d'aide financière pour le développement de la création théâtrale en Afrique.

La formation de techniciens de théâtre, la fourniture de matériel, la préparation des séminaires en raison des relations étroites existant entre la tradition orale et le théâtre, les fonds en provenance de l'UNESCO doivent être adressés aux Centres Régionaux de Documentation pour la Tradition Orale qui doivent en faire les répartitions.

Contributions demandées à l'UNESCO :

10) En raison de l'efficacité des moyens audio-visuels pour l'étude et la préservation de la tradition orale, des fonds adéquats doivent être mis à la disposition du Centre de Documentation pour la tradition orale de Niamcy afin de permettre la production et la constitution d'archives audio-visuelles. Il va sans dire que tels moyens favorisent le maintien et la revalorisation du théâtre populaire en Afrique.

11) La réunion a manifesté le désir de voir l'UNESCO faire suite aux résolutions issues des travaux de Porto-Novo sur les moyens audio-visuels.

12) Les participants à la réunion de Niamcy recommandent expressément que les efforts entrepris pour le théâtre et les traditions orales se poursuivent en collaboration avec l'union des Radiodiffusions et Télévisions Nationales Africaines (U.R.T. N.A).

Les participants sont signataires de la présente résolution.

A N N E X E ILISTE DES PARTICIPANTS

Joel ADEDEDJI (Nigeria)	University of Ibadan (Nigeria)
Hamid ZOUCHE (Maroc)	Centre Marocain du théâtre, théâtre municipal de Casablanca
Jean-Claude THORET (Abidjan)	Institut d'ETHNOSOCIOLOGIE, Université d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
COTCHY (Abidjan)	Ecole des lettres de l'Université d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
B. L. LESHOUAI (Dar-Es-Salam)	Department of théâtre arts, the University college, P. O Box 35 044, Dar-Es-Salam (Tanzania) (Adresse tel. UNIVOOL Dar-Es-Salam)
A.O. BALOGUN (Paris)	11 Rue de Bassano, Paris 16e
Abdou TOUZOUKOU (Niger)	Maison des Jeunes (Zinder)
Abdou Liman (Niger)	Maison des Jeunes (Maradi)
Laya DJOULDE (Niger)	C.N.R.S.H
Alirou AMADOU (Niger)	O.R.T.N.
E. FULCHIGNONI	Representant UNESCO.
	Organisateur
Issaka DANKOUSSOU (Niger)	C.R.D.T.O

A N N E X E II.

- Décembre 21 (11h Ouverture
(Formation du bureau
- Décembre 22 (9h30 - 12h30 Formes des traditions
orales africaines.
Peut-on parler du théâtre dans les
traditions orales ?
(15h30 - 18h Analyse des formes, con-
tenu, caractéristique du théâtre afri-
cain.
- Décembre 23 (9h30 - 12h30 Théâtre africain et
théâtre non africain.
(15h30 - 18h Avenir du théâtre africain
problèmes actuels.
- Décembre 24 (9h30 - 12h30 Utilisation du système
audio-visuel pour la revalorisation
des formes anciennes du théâtre.
(15h30 - 18h théâtre et développe-
ment économique.
- Décembre 25 (Fermeture .

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1970-12-20

Rapport final de la Reunion d'experts sur la tradition orale et le théâtre contemporain en Afrique

CELHTO-OUA

<https://archives.au.int/handle/123456789/6452>

Downloaded from African Union Common Repository